



Communiqué réglementé

PIERRE ET VACANCES
Société anonyme au capital de € 98 934 630
Siège social : L'Artois - 11 rue de Cambrai - 75947 Paris Cedex 19
316 580 869 R.C.S. Paris

Paris, le 10 juin 2021

Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2021 tenue à huis clos
Modalités de participation et mise à disposition des documents préparatoires

Compte tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et conformément aux mesures prises par les autorités pour freiner sa propagation, l'Assemblée Générale des actionnaires du 1^{er} juillet 2021 se tiendra, à 16 heures 30, à huis clos, sans la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister. Elle sera diffusée en direct sur le site internet de la société (<http://www.groupepvcp.com/fr>) et la vidéo sera également disponible en différé.

L'avis de réunion préalable à cette Assemblée Générale prévu par l'article R. 225-73 du Code de commerce, comprenant notamment l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 26 mai 2021.

L'avis de convocation sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales au plus tard le 16 juin 2021.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée Générale figurent dans ces avis ainsi que dans la brochure de convocation téléchargeable sur le site Internet de la Société, dans la rubrique Finance / Assemblées Générales. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement cette rubrique qui sera mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à cette assemblée.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les informations visées à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site internet de la Société, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale.